



GUIDE PRATIQUE 2023-2024

Contact : Centre de Loisirs les Boud'choux

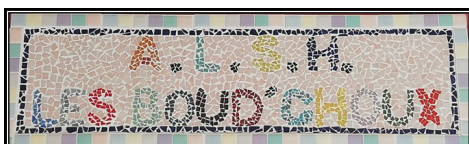
Téléphone : 04 67 39 39 50 ou 06 38 92 36 80

mail : clshboudchoux@wanadoo.fr

Présence de la Directrice au Centre :

Lundi et Jeudi : 7h30 - 11h30 et 16h30 - 18h30

Mardi et Vendredi : 7h30 - 14h



Plus de 130 écoliers, un regroupement scolaire avec la commune de Coulobres, 1 classe élémentaire à Coulobres et 4 classes (dont 2 maternelles) sur Espondeilhan...la dynamique autour de l'école et du centre de loisirs est bien réelle.

Pour cette rentrée :

- 22 nouveaux élèves rentrent en petite section,
- Une nouvelle enseignante Marina BOCCALETTI en remplacement de Eloïse TAFFANEL,
- Une nouvelle répartition des classes du regroupement scolaire entre Coulobres et Espondeilhan,
- Un nouveau prestataire au niveau de la cantine scolaire,
- Une nouvelle ATSEM Julie CORBIERE-CASTELLI.

Ces éléments illustrent la dynamique que notre commune souhaite donner pour vos enfants, active et résolument tournée vers la formation et l'avenir. L'équipe municipale d'Espondeilhan souhaite apporter à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage et lui proposer un accès privilégié aux activités éducatives, culturelles et sportives.

Cette politique éducative ambitieuse, va bien au-delà des strictes obligations des communes dans ce domaine.

Elle s'inscrit autour des grands axes prioritaires suivants :

- Un axe de développement annuel de moyens logistiques et matériels, de travaux d'entretiens et de sécurisation des bâtiments et de mise à niveau des moyens techniques tels les outils informatiques.
- Un axe de moyens humains avec des équipes et des professionnels spécifiquement dédiés au secteur de l'éducation. Deux ATSEM sont, cette année, mises à disposition dans les classes de maternelle de Mme Aude MONTANIER et de Mme la Directrice Aurélie CORDIER.

L'ensemble de ces actions se déclinant dans un partenariat étroit entre les enseignantes, les équipes éducatives, l'équipe du Centre de loisirs et les parents d'élèves, en intégrant et en prenant en compte la diversité des temps de vie de l'enfant, leur articulation avec les heures de classe et l'importance des temps péri et extrascolaires.

Le but recherché est de rendre plus agréables et instructives les journées d'école et de loisirs.

A nouveau cette année, les programmes d'activités du centre de loisirs ont été remaniés afin d'être plus attractifs pour les enfants.

Cet été, le centre a tourné à plein régime et sa fréquentation a été encore en forte augmentation.

Pour la rentrée, autres nouveautés :

Julie NOUGARET va venir seconder Blandine, en tant qu'adjointe, à la Direction du Centre de loisirs
Laura CARAL viendra renforcer l'équipe les mercredis.

L'addition de ces actions doit permettre de donner dans les meilleures conditions, à chaque enfant d'Espondeilhan, l'accès à une offre scolaire, culturelle, sportive et de loisirs variée et de qualité. Chacun de nos élèves doit avoir les mêmes chances pour réussir à l'école mais également pour son épanouissement personnel.

Cette année et pour la troisième année consécutive, nous avons le plaisir de vous adresser ce « guide pratique » regroupant toutes les informations utiles pour vos enfants. Il vous accompagnera toute l'année afin de faciliter vos démarches administratives et vous éclairer sur les services périscolaires et extrascolaire.

Ce guide est *consultable et téléchargeable à tout moment sur le site internet de la commune*, rubrique Enfance et Scolarité. Il sera actualisé chaque année.

Bonne rentrée à tous.



Christophe LLOP
Maire

ACCUEIL ET HORAIRES DES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL

• EXTRASCOLAIRE

Nous accueillons les enfants de la maternelle au CM2, durant les temps de vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Les plannings des activités sont en ligne environ 1 mois avant chaque période de vacances.

Diverses activités sont proposées (manuelles, artistiques, sportives) ainsi que des sorties.

L'accueil des enfants se fait en priorité à la journée, avec ou sans repas, mais aussi à la demi-journée, en fonction des places disponibles.

• PERISCOLAIRE

Nous accueillons :

- les enfants scolarisés à l'école «Le Petit Prince» au sein du restaurant scolaire,
- les enfants d'Espondeilhan et Coulobres scolarisés soit à l'école «Le Petit Prince» soit à l'école «Vigne et soleil» au sein des accueils périscolaires matin et soir.

LES HORAIRES

pour les jours de classe

7h30/9h : Arrivée échelonnée des enfants.

Nous leur proposons des activités calmes, des jeux, des puzzles, du coloriage, un coin lecture, des jeux de construction.

Ce temps leur permet de rentrer tout doucement dans la journée.

12h/13h30 : Temps de pause méridienne.

Les enfants de maternelle mangent à 12h sur du mobilier adapté.

Nos objectifs pédagogiques sont basés sur la découverte du goût, l'équilibre alimentaire ainsi que l'hygiène (brossage des dents après le repas *). **sauf en période Covid*

Si votre enfant a des intolérances alimentaires et/ou des allergies alimentaires, merci de bien vouloir le préciser sur la fiche sanitaire.

16h40/18h30 : Le soir, le départ se fait échelonné, selon l'arrivée des parents.

Plusieurs activités seront proposées aux enfants : activités manuelles, sportives, culturelles....

Sur les temps d'accueil du matin et du soir, les animateurs ont pour objectifs pédagogiques : le plaisir du jeu, la découverte culturelle et l'éveil à la créativité et à l'imaginaire.

Le mercredi

L'accueil se fait de 7h30 à 9h, ensuite les enfants partent en activités.

Ces activités variées sur des thèmes divers sont encadrées par 3 animateurs.

Le repas se déroule de 12h à 13h15, toujours les mêmes objectifs pédagogiques, la découverte du goût, l'équilibre alimentaire...

Cette année, une activité SPORT est proposé par le Foyer Rural, aux enfants présents au Centre de Loisirs le mercredi matin :

- Eveil Corporel pour les 3-6 ans
- Multisports / Eveil corporel pour les 6-10 ans

Les enfants seront accompagnés à la salle des fêtes par les animatrices.

Un supplément de 2€ sera demandé pour l'activité.

LES INSCRIPTIONS

Au début de chaque année scolaire, un dossier d'inscription est établi et doit être déposé au Centre de Loisirs.

Il comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

En cas de demande d'inscription en cours d'année scolaire, le dossier doit être établi préalablement au moment de l'accueil de l'enfant.

Tout DOSSIER INCOMPLET impliquera le refus de la prise en charge de l'enfant dans les structures municipales.

Aucune inscription ou modification ne sera prise en compte par le Secrétariat de la Mairie.

Les inscriptions pour l'ensemble des accueils et Cantine se font sur internet :

- 1/ <https://espondeilhan.fr>
- 2/ Onglet « enfance et scolarité »
- 3/ Choix « réservation carte + »
- 4/ Mettre l'identifiant fourni à l'ouverture de votre compte famille et créer un mot de passe.
- 5/ Suivre le « guide utilisation carte + » fourni avec votre identifiant

⇒ *Le Guide est également consultable sur le site internet de la commune.*

Les paiements peuvent se faire en ligne par CB, en espèces ou en chèque au secrétariat de la mairie.

Pour le périscolaire et Cantine : uniquement sur internet **au plus tard le lundi soir (avant minuit)** pour les accueils de la semaine suivante.

Pour la garderie matin et/ou soir : inscription obligatoire et payante.

Une garderie réservée et non utilisée ne sera créditée à nouveau sur votre « compte famille » uniquement sur présentation d'un certificat médical dans un délai de 48 heures maximum ET après en avoir informé le centre de loisirs par téléphone au 04 67 39 39 50 ou 06 28 92 36 80.

Pour l'extrascolaire : uniquement sur internet et pendant une période définie sur le dépliant des activités envoyé par mail, avant chaque vacance scolaire.

Les réservations du centre de loisirs pendant les vacances scolaires seront ouvertes en priorité aux habitants d'Espondeilhan et de Coulobres.

Elles seront ensuite (10 jours après) ouvertes aux familles des autres villages si des places sont encore disponibles et uniquement selon les périodes d'inscriptions définies sur le dépliant.

En raison d'une forte augmentation de la fréquentation du centre de loisirs pendant les vacances scolaires, les inscriptions aux familles des autres villages seront possibles uniquement aux familles fréquentant déjà la structure avant l'été 2022. Aucune nouvelle famille ne sera acceptée.

De plus, les inscriptions à la journée seront prioritaires.

A la fin des périodes d'inscriptions indiquées sur le dépliant, il n'y aura pas d'annulation possible des réservations (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Les inscriptions aux sorties sont définitives, il ne sera accordé aucune annulation.

Dans tous les cas et quelque soit le motif d'annulation, chaque repas commandé sera facturé aux parents.

Les inscriptions ou modifications hors-délais, ne pouvant être faites en ligne sur le 'portail famille', se feront uniquement auprès de la Directrice du Centre de Loisirs, par téléphone ou par mail aux horaires suivants :

Lundi et Jeudi : 7h30 - 11h30 et 16h30 - 18h30

Mardi et Vendredi : 7h30 - 14h

LES INSCRIPTIONS

- **CANTINE et GARDERIE** matin et soir :

Pour des raisons d'organisation et d'intendance, les repas et les accueils matin et soir non réservés dans les délais seront facturés :

5 € le restaurant scolaire,

1.50 € l'accueil du matin, 2 € l'accueil du soir.

Les MENUS de la Cantine sont affichés à l'entrée du centre de loisirs et consultables sur le site internet de la commune et sur l'application Illiwap rubrique « Autres services ».

Les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires se font par **PRÉ-PAIEMENT**. Vous devez donc créditer votre « compte famille » pour pouvoir réserver.

TOUTES LES RÉSERVATIONS SONT PAYABLES À L'AVANCE.

- **SERVICE MINIMUM** en cas de GREVE ou d'ABSENCE des enseignants :

En cas de grève des enseignants, un service minimum d'accueil des enfants sera mis en place par la mairie.

Afin d'organiser au mieux l'accueil, les parents devront informer au plus vite la Mairie de la présence ou non de leurs enfants, même si ce dernier a déjà été inscrit sur le site.

En cas d'absence d'un enseignant, les enfants dont les deux parents travaillent seront répartis dans les autres classes.

Aucun service minimum ne sera organisé ce jour-là.

- **« COUP DE POUCE DEVOIRS »**

Pendant la garderie du soir, 2 fois par semaine, des bénévoles accompagnent les enfants volontaires pour leurs devoirs.

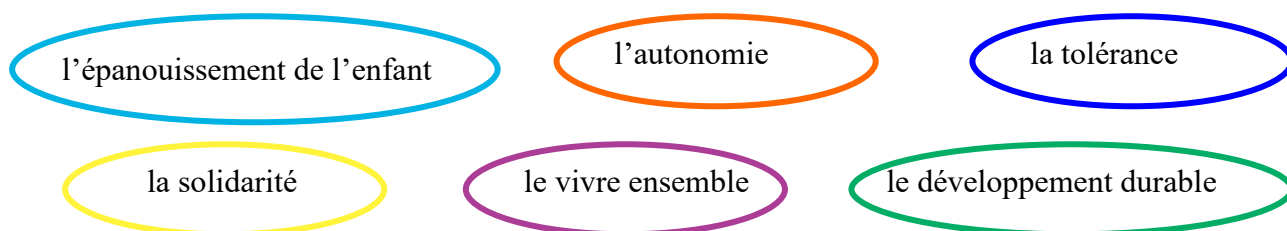
*Le règlement de fonctionnement du Centre de Loisirs « Les Boud'choux »
est consultable à tout moment
sur le site internet de la commune, rubrique « Enfance Jeunesse ».*

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Espondeilhan est en regroupement pédagogique avec la commune limitrophe de Coulobres et compte donc plus de 130 enfants sur les 2 écoles.

Le projet pédagogique est à la fois un outil de travail et un contrat entre les différents intervenants. Il présente les orientations pédagogiques et les moyens mis en œuvre par la directrice et l'équipe d'animation afin d'atteindre les objectifs éducatifs visés par l'organisateur.

Les grandes valeurs du projet éducatif sont :



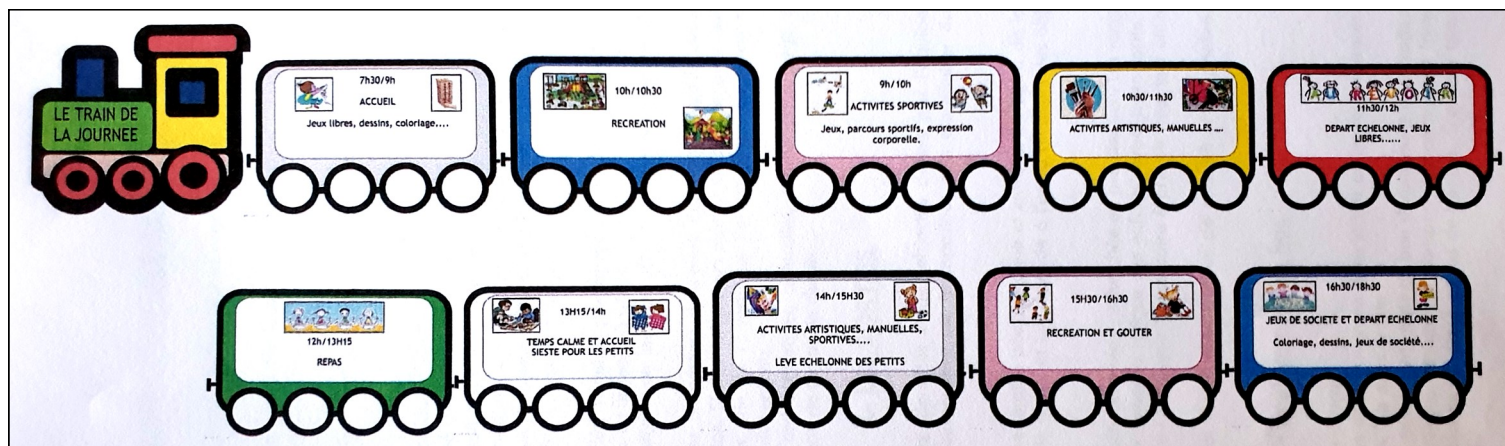
Le Projet Educatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Concernant la commune d'Espondeilhan, les objectifs éducatifs sont les suivants :

- Favoriser le développement physique, intellectuel et social de l'enfant
- Sensibiliser l'enfant à la notion de citoyenneté et au respect de l'environnement
- Proposer une offre de loisirs diversifiés et accessible à tous en privilégiant les activités de découvertes artistiques, sportives, culturelles
- Favoriser une relation de confiance avec les parents,
- Rendre les jeunes, acteurs de leur projet en s'impliquant sur leur territoire.

Afin de répondre au projet éducatif, l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs a fait le choix de cibler son action autour de 5 objectifs :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Développer le sens de la citoyenneté
- Proposer une offre de loisirs diversifiée et accessible à tous : art, sport, culture
- Sensibiliser les enfants sur le respect de l'environnement

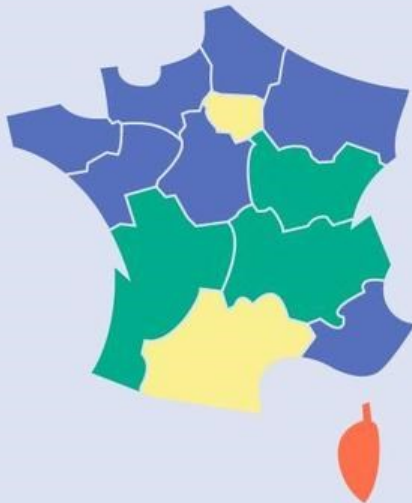
Le train de la journée : journée type à l'accueil de loisirs





MÉTROPOLE

Vacances scolaires 2023-2024



Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C

Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

Corse

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023	Lundi 4 septembre 2023	Lundi 4 septembre 2023	Mardi 5 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023			
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024			
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024	Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024	Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024
Vacances de printemps	Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024	Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024	Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024	Du samedi 27 avril au mardi 13 mai 2024
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024			

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai 2024.

L'EQUIPE DES ANIMATRICES AU CENTRE DE LOISIRS



Blandine SALES-JOULIE
Directrice du Centre de Loisirs



Julie NOUGARET
Adjointe du Centre de Loisirs



Julie CORBIÈRE - CASTELLI
ATSEM / Animatrice



Sandrine HUILLET - BRAX
ATSEM / Animatrice



Sylvie FLOUET
Animatrice



Laura CARAL
Animatrice



Michèle BARRET
Animatrice



La salle du centre de loisirs



La cantine